

# E<sup>2</sup>HS NATIVUS - Bassin de rétention/fleurs

Mélange de **semences indigènes** vivaces de graminées, de plantes herbacées et d'espèces herbacées à fleurs

- Offre une couverture végétale diversifiée dans les bassins de rétentions dont la fauche n'est pas prévue.
- Mélange Adapté pour la gestion des eaux pluviales, tout en offrant un habitat faunique et une parcelle d'alimentation.

ESPÈCES*	
Panic clandestin - <i>Panicum clandestinum</i>	30 %
Carex vulpinoïde - <i>Carex vulpinoidea</i>	29,5 %
Élyme de Virginie - <i>Elymus virginicus</i>	20 %
Carex luisant - <i>Carex lurida</i>	7 %
Carex à balais - <i>Carex scoparia</i>	7 %
Verveine hastée - <i>Verbena hastata</i>	3 %
Jonc épars - <i>Juncus effusus</i>	1,5 %
Agrostide pérennante - <i>Agrostis perennans</i>	0,5 %
Asclépiade incarnate - <i>Asclepias incarnata</i>	0,5 %
Hélénie d'automne - <i>Helenium autumnale</i>	0,2 %
Scirpe cyprès - <i>Scirpus cyperinus</i>	0,2 %
Aster à feuilles lancéolées - <i>Aster lanceolatus</i>	0,1 %
Aster de Nouvelle-Angleterre - <i>Aster novae-angliae</i>	0,1 %
Aster ponceau - <i>Aster puniceus</i>	0,1 %
La grande Lobélie - <i>Lobelia siphilitica</i>	0,1 %
Mimule à fleurs entrouvertes - <i>Mimulus ringens</i>	0,1 %
Scirpe vert foncé - <i>Scirpus atrovirens</i>	0,1 %

## TAUX DE SEMIS

- Hydroensemencement :  
20 à 30 kg/ha

## PLANTE ABRI suggéré

- **Printemps :**  
Millet japonais ou  
*Echinochloa muricata*  
à ± 10 kg/ha
- **Automne :**  
seigle d'automne à ± 30  
kg/ha

\* La formulation du mélange est sous réserve de modifications sans préavis en fonction de la disponibilité des produits. Bien que la formule puisse changer, la fonction du mélange reste la même.

### Mélange de plantes couvre-sol conforme au Règlement sur les semences

- E<sup>2</sup>HS ne fait aucune garantie au-delà de celle exprimée ci-haut. Si un produit n'est pas conforme à la représentation décrite, la seule alternative à l'acheteur est d'émettre un avis par écrit à E<sup>2</sup>HS à ce sujet, dans un délai maximal de 14 jours suivants la réception, Tout produit jugé non conforme sera remplacé ou remboursé à sa valeur nominale. En aucun cas, E<sup>2</sup>HS ne peut être tenu responsable de dommages spéciaux, direct ou conséquents, ni de dommages d'aucune sorte dus à la présence ou à l'utilisation des produits livrés, qu'ils soient utilisés seuls ou avec d'autres substances. E<sup>2</sup>HS rejette toute responsabilité provenant de l'utilisation de ses produits. Aucune réclamation ne pourra excéder le coût d'achat net.

